

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL DES 27 AVRIL ET 30 AVRIL 2021

Au vu de l'ordre du jour pléthorique de ce CHSCT, les séances plénières se sont déroulées sur deux jours, mardi 27 avril puis vendredi 30 avril 2021. La constante intensification du nombre de points à l'ordre du jour oblige toujours plus de rapidité et rend impossible une bonne tenue des débats pour traiter tous les sujets. Solidaires Finances le dénonce fermement.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1/Approbation des PV

2/Point Covid

- 3/ Situation au regard des conditions de travail du site Prix de l'INSEE
- 4/Clôture de la Médiation Sociale à la Trésorerie de Lille-Amendes et point de situation au regard des conditions de trava
- 5/ Réponses aux comptes rendus visites de sites
- 6/ Présentation des comptes rendus de visite de site produits
- 7/Travaux de désamiantage au CFP de Denain,
- 8/ Fiches de signalement, accidents de travail, RSST
- 9/ Suivi de la note d'orientation 2021
- 10/ Réponse aux deux motions présentées à la séance plénière du 23/02/2021
- 11/Dispositions Canicule
- 12/Ajout d'une formation à l'utilisation d'une plateforme élévatrice mobile de personne (nacelle) au bénéfice des agents techniques des Douanes
- 13/Inventaire en matière de stores, échelles et lampadaires
- 14/ Questions diverses

Point Covid

Ce point Covid s'est déroulé sur la base du "guide pour l'évaluation des risques et la mise en oeuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de Covid-19" mis à jour en mars 2021. L'ensemble des mesures à mettre en place en matière de télétravail, mesures relatives à l'organisation du travail, aménagement et usage des locaux, entretien et nettoyage, est repris dans ce guide.

Il y est indiqué qu'une jauge fixera le nombre de personnes autorisées, simultanément, dans un même espace. Ce nombre sera déterminé et affiché à l'entrée des espaces de bureaux collectifs et espaces publics. Or, à la DRFiP, cet affichage est absent dans les espaces de bureaux collectifs. Cela permettrait pourtant de clarifier les choses et de lever un éventuel doute sur le nombre de personnes autorisées dans chaque open-space.

La DRFiP a indiqué que la mesure de la jauge a été décidée ; les informations ont été envoyées à chaque chef de service. Libre à eux de l'afficher.

Pour le déroulement de la campagne IR, les SIP, ont ont été installés un plateau téléphonique, ont été dotés de casques téléphoniques. Pour Solidaires Finances, cette dotation pose plusieurs questions. En effet, les casques et les boitiers de protections acoustiques (qui ont pour but de protéger les oreilles, notamment des chocs acoustiques) sont indispensables lors de l'utilisation du téléphone en continu, même si l'utilisation du téléphone ne se limite pas au plateau téléphonique. Les agents effectuent



également, durant des journées entières, des contre-appels APRDV, or, les casques fournis ne peuvent pas être placés sur les téléphones de chaque poste. Solidaires Finances a donc demandé à la Direction de trouver une solution pour permettre l'utilisation de casques téléphoniques pour tous les collègues qui le souhaitent sur leurs postes de travail. La Direction a indiqué qu'elle allait donc essayer de trouver une solution alternative ou fournir des casques dédiés aux postes de travail.

Concernant la vaccination, les médecins du travail peuvent, dorénavant, effectuer la vaccination des agents de nos administrations. Vu le nombre de doses attribuées, pour le moment, (1 flacon par semaine soit 5 vaccins), elle est très limitée. Dans les prochaines semaines, une première vague de vaccination devrait être effectuée sur Lille et Dunkerque, suivant le nombre de doses que les médecins pourront obtenir.

À la demande des organisations syndicales, un point est inscrit à l'ordre du jour du prochain CHSCT concernant le retour après la pandémie des agents en ASA depuis le début du confinement. Ces agents doivent effectuer, notamment, un entretien avec le médecin de prévention avant la reprise du travail.

Une attention particulière a été portée sur les problèmes récurrents d'aération des locaux mais aussi de ménage sur plusieurs sites des Douanes de Dunkerque. L'administration a indiqué qu'elle allait, à nouveau, faire le point sur les différents sites.

Clôture de la Médiation Sociale à la Trésorerie de Lille-Amendes et point de situation au regard des conditions de travail

Solidaires Finances a souhaité inscrire à l'ordre du jour ce point de situation de la Trésorerie de Lille Amendes.

En effet, ce service a fait l'objet d'un droit d'alerte en juillet 2020 par les organisations syndicales. La DRFiP s'était engagée à mettre en place un plan d'action afin de rétablir des conditions de travail convenables pour les agents. Force est de constater que les agents sont, à nouveau, confrontés aux mêmes problématiques que neuf mois auparavant.

Sans donner aucun jugement de valeur sur le travail de nos collègues de la médiation sociale, nous étions dubitatifs sur sa faisabilité dans ce service. La DRFiP avait, quant à elle, placé beaucoup d'espoir en cette médiation. Manifestement, c'est un échec... puisque celle-ci a été stoppée.

Les collègues ne peuvent plus faire face aux perpétuelles poursuites qui génèrent un énorme flux de mails et d'usagers qui se déplacent. Il arrive même souvent que les agents d'accueil ne puissent pas prendre correctement leur pause repas. Pour Solidaires Finances, il est inadmissible de laisser cette situation perdurer. Il faut agir immédiatement pour les agents, leur offrir des conditions de travail décentes et un véritable plan de soutien et d'action.

La DRFiP a indiqué mettre en place un nouveau plan d'action qui sera présenté aux collègues le 18 mai en visio-conférence avec, entre autres :

- la mise en place d'un accueil sur rendez-vous ;
- la mise en place d'un plateau téléphonique ;
- une communication sur le paiement aux buralistes ;
- un suivi plus régulier de l'état des poursuites qui devraient être lissées dans le temps pour espérer générer des flux d'accueil moins importants ;
- l'ajout d'un contractuel sur le site à compter du moins de juin.

Les propositions du soi-disant "nouveau plan" de la DRFiP sont loin d'apporter de réels espoirs d'amélioration. La proposition d'accueil sur rendez-vous avait été rejetée par l'unanimité des agents, tout comme la mise en place d'un plateau téléphonique et, pourtant, la direction s'arc-boute à mettre en place ces mesures. Avec quel effectif?



Pour Solidaires Finances, les mesures proposées sont insuffisantes et ressemblent à celles prises l'année dernière. Ces nouvelles mesures de la DRFiP 59 démontrent, une fois de plus, une méconnaissance voire, une volonté, de nier la particularité des amendes et de leur public.

Nous avons demandé un arrêt des poursuites qui placent les collègues en très grande difficulté, tant au niveau de l'accueil, que dans la gestion de ces poursuites. Nous en demandons l'arrêt au moins le temps de résorber le retard accumulé sur leur gestion ainsi que sur la comptabilité.

Nous avons, par ailleurs, averti la Direction sur le fait que si le retard accumulé n'était pas résorbé avant les vacances estivales, il serait alors plus que compliqué pour nos collègues de rattraper un jour ce retard. Malgré ces arguments, la DRFiP n'a pas répondu favorablement.

Le manque chronique d'effectifs, sur ce site, place inéluctablement les agents en grande difficulté. Ajouter, en plus de leurs missions, un plateau téléphonique, est tout simplement impossible. Les EDR en permanence sur le site, sont censés être, par définition, des renforts mais, dans les faits, ils remplacent des postes d'agents manquants.

Pour seule réponse, la Direction affirme ne pas avoir supprimé de poste en 2021 sur la Trésorerie de Lille Amendes...

Solidaires Finances dénonce le sacrifice des conditions de travail des agents sur l'autel du taux de recouvrement

Confrontés à une discussion stérile et afin de faire avancer la situation, Solidaires Finances a proposé de démarrer une enquête CHSCT sur la Trésorerie de Lille Amendes. L'ensemble des organisations syndicales a appuyé cette demande.

Réponses aux comptes rendus de visite de sites

Sur les visites de site Douanes

Quatre sites ont été visités : la BSI de Maubeuge, celle de Saint-Omer, Calais Port et Calais Tunnel. Des problématiques techniques sont choquantes :

- à Saint-Omer, nouveau bâtiment "vitrine" des Douanes, les rembardes sont dangereuses, il manque des lavabos, il n'y pas de système filtrant les déjections qui permettrait d'éviter la dissection manuelle de celles-ci en cas d'ingestion illicite ;
- à Calais, le manque de place est criant, et ce dès le guichet d'accueil du Tunnel. C'est bien pire encore pour les agents.

À plusieurs reprises, l'Administration a déclaré n'avoir aucune solution immédiate et laisse ses agents en difficulté!

Pour les agents, les messages officiels ne correspondent en rien à la réalité du terrain.

Un problème récurrent persiste, celui du sous-effectif.

Sur les visites de site DRFiP

Solidaires Finances dénonce fermement les réponses apportées par la DRFiP. En effet, il est totalement inadmissible que la Direction ne réponde en rien aux préconisations des délégations du CHSCT. La DRFiP se contente de réponses laconiques, sans réel lien avec les conclusions des visites de sites. Pour en faire un résumé, la DRFiP joue le jeu du "Circulez y'a rien à voir !".

CFP de Valenciennes

Un des problèmes majeurs du site de Valenciennes concerne le bâtiment lui-même, par exemple les fenêtres mal isolées. À ces problématiques, la DRFiP n'a aucune solution immédiate, les crédits de rénovation ayant été refusés.

Les agents nous ont fait part de leur manque d'information tant sur leur avenir professionnel que sur leur lieu d'installation. La DRFiP, quant à elle, assure communiquer régulièrement suivant les calendriers de réformes...



Même si des réunions ont eu lieu, elles n'ont visiblement pas suffi à rassurer les collègues, et à leur assurer des conditions de travail acceptables !

Accueil de proximité de Wattrelos

Pour Solidaires Finances, cette permanence ne saurait remplacer la trésorerie de Wattrelos qui proposait aux collègues des conditions de travail bien supérieures, tout en fournissant des services plus riches et une amplitude horaire plus importante d'ouverture au public.

Sur l'aspect mobilier, la Direction assure que les demandes de matériel ont été pourvues. Un représentant de la DRFiP s'est déplacé ce mardi 4 mai à la permanence.

La délégation de visite a insisté sur la garantie du volontariat pour les collègues assurant la permanence. L'administration nous a confirmé son accord à ce sujet.

Solidaires Finances a demandé s'il était possible de laisser du matériel (imprimante, papier...) sur place, par exemple, dans une armoire, afin d'éviter aux collègues de transporter tout le matériel.

Visiblement, cela ne semble pas possible et la dotation d'une valise à roulettes semble suffisante selon la Direction.

CFP d'Avesnes-sur-Helpe

Il y a un manque évident de réponses de la DRFiP.

Les agents ont fait part de craintes quant au projet de restructuration NRP et sur l'absence d'informations concrètes sur leur devenir. La DRFiP a fini par admettre « qu'ils sont conscients que la situation peut créer des perturbations pour les collègues ». En effet, toutes ces restructurations génèrent du stress, de l'anxiété.

Pour Solidaires Finances, il est urgent que la Direction soit transparente et effectue de véritables concertations, suffisamment en amont, avec les services concernés.

Sur les nuisances sonores engendrées par les travaux, la DRFiP s'était engagée à donner des ASA aux agents quand le bruit était trop important. Solidaires Finances a donc souhaité savoir si des ASA ont bien été donnés et quand ? L'administration a indiqué ne pas avoir donné d'ASA, pour le moment, car les travaux les plus bruyants n'ont pas encore eu lieu.

SIP Grand Lille Est

Solidaires Finances a dénoncé fermement l'absence de réponse apportée aux préconisations de la délégation de visites tout en attirant l'attention sur la situation de la cellule transverse.

La DRFiP a apporté des éléments de réponses en séances, à savoir :

- l'aspect bâtimentaire : de nombreuses contraintes bâtimentaires et sécuritaires sont présentes sur la cité administrative. Un réaménagement de l'accueil était programmé mais un nouveau guide d'aménagement d'accueil est en cours d'édition. La DRFiP attend donc ce guide avant tout commencement de travaux ;
- la cellule transverse : la Direction indique que cette cellule s'est mise en place dans un contexte de crise sanitaire afin de repositionner les collègues sur d'autres missions, en concertation avec les équipes et à l'écoute de la cheffe de service. Ils précisent toutefois que le périmètre des missions n'a été modifié qu'une fois suite à la surcharge de l'équipe.
- concernant l'encadrement : la pression ressentie par les agents est dûe aux nombreuses demandes de statistiques et de suivi, notamment de la SRP.

Solidaires Finances s'est opposé aux propos de la DRFiP qui n'a visiblement pas une vision réaliste de la situation de la cellule transverse. Cette cellule n'a pas recueilli l'unanimité des agents d'autant que, contrairement à ce qui a été dit, le périmètre des missions, ni clair ni précis, évolue constamment. Les tâches confiées sont chronophages et répétitives. L'avenir de ce service est très incertain.

La Direction a indiqué que les missions sont susceptibles de changer au vu de l'évolution de la crise sanitaire et la potentielle reprise de l'accueil.

Pour Solidaires Finances, la cellule transverse n'est pas la seule à être en difficulté. Les secteurs d'assiette ne sont pas en mesure d'assumer toutes les tâches avec un effectif toujours réduit. Les pressions de la Direction ne permettront en aucun cas d'améliorer la situation de ce service.

La DRFiP n'apporte ni solution, ni réponse concrète pour, a minima, soulager les collègues. Pour Solidaires Finances, ce comportement est inadmissible !

Solidaires Finances a demandé la visite de ce service par les médecins du travail ainsi que par la Direction, en présence de la délégation de visite du CHSCT.



Présentation des comptes rendus de visite de site produits

Plusieurs visites de sites ont été effectuées sur le CFP de Dunkerque, le service de la DAJ et la trésorerie hospitalière de Valenciennes. Les délégations d'enquêtes ont effectué une rapide présentation de chaque visite. La DRFiP n'a pas répondu à ses comptes-rendus; elle dispose de deux mois pour le faire. La seule réponse obtenue porte sur la distribution de masques inclusifs. En effet, pour les agents malentendants et leurs collègues, la Direction a obtenu des nouveaux masques plus efficaces que les précédents.

> Travaux de désamiantage au CFP de Denain

Les travaux sont prévus pour la deuxième quinzaine de juin pour une durée de 15 jours.

Pour Solidaires Finances, il est étonnant, pour ne pas dire inquiétant, de laisser les agents travailler en présentiel alors que des travaux de désamiantage ont lieu sur le site. Que ce soit au niveau de la sécurité sanitaire, des nuisances sonores ou de la sécurité en général, le choix du présentiel n'est pas envisageable. Solidaires Finances a donc demandé le placement en ASA des collègues durant la durée des travaux. Sans surprise, la DRFiP n'a pas accepté notre demande affirmant que les travaux de désamiantage ne présentent, selon eux, "aucun risque" pour les agents.

Solidaires Finances a donc demandé, a minima, la mise en place d'ASA lorsque les nuisances sonores sont trop importantes pour les collègues.

Devant notre insistance, la DRFiP est prête, si nécessaire, à procéder à des mesures d'éloignement des collègues. Nous avons demandé à planifier, d'ores et déjà, à l'aide du calendrier prévisionnel des travaux, les journées les plus bruyantes pour permettre d'anticiper le placement en ASA des collègues.

La Direction a indiqué ne pouvoir prévenir les collègues que 24h ou 48h avant le placement en ASA.

La DRFiP a indiqué que les collègues qui le souhaitent peuvent, durant la durée des travaux, effectuer leurs missions en télétravail.

Solidaires a souhaité connaître les conditions d'accueil du public sur RDV pendant la durée des travaux. La Direction n'a pas anticipé cette question et va donc examiner ce point.

Solidaires Finances s'est inquiété de la concentration des collègues sur un même espace, ce à quoi la DRFiP a indiqué respecter les réglementations.

Solidaires Finances a sollicité l'avis des médecins du travail afin d'obtenir leur avis mais aussi la mise en place d'une fiche d'exposition pour les collègues de Denain. Les médecins du travail n'ont donné aucun avis particulier. Il n'y aura pas de fiche d'exposition d'amiante car ces fiches ne concernent que les travailleurs qui sont en contact direct avec de l'amiante.

Concernant les travaux, on ne peut que regretter que les toitures et tuyaux amiantés extérieurs ne soient pas inclus dans les travaux, sous prétexte d'être "sous surveillance". Un devis a cependant été demandé par la DRFiP.

Nous invitons les collègues à nous contacter pour toute question ou toute nuisance pendant les travaux.

➤ Réponse aux deux motions présentées à la séance plénière du 23/02/2021

Les différentes directions ont répondu à deux motions votées par les représentants du personnel pendant l'instance du 23/02/2021 sur :

- la délivrance d'autorisation d'absence pour se faire vacciner,
- la demande de transmission au CHSCT des fiches "mathieu" des Douanes.

Nous avons repris nos propos liminaires à savoir : Solidaires Finances n'a cessé de rappeler que cette



instance peut être précurseur et peut apporter des solutions immédiates aux problématiques, sans attendre les consignes des Directions Générales, ce qui ferait gagner un temps précieux. C'est, par exemple, le cas avec la délivrance d'ASA pour aller se faire vacciner. Solidaires Finances a porté cette demande dès la fin d'année 2020. Il aura fallu attendre trois mois pour que cette mesure soit effective dans certaines administrations. Pourquoi avoir perdu autant de temps ? À partir de quel moment le CHSCT jouera-t-il pleinement son rôle de préventeur ?

Par ailleurs, il est incompréhensible que les mesures Nationales ne soient pas appliquées dans toutes les Directions de ce CHSCT. Comme nous pouvons le déplorer concernant la vaccination et l'absence d'ASA à l'INSEE.

Concernant les fiches Mathieu, il est incompréhensible que l'administration des Douanes refuse de transmettre ces fiches alors que des situations d'urgence pourraient être connues et prises en charge par ce CHSCT.

Dispositions Canicule

Sur le sujet des fortes chaleurs, c'est le vide ... Que ce soit au niveau du code du travail ou de chaque administration, c'est du cas par cas et les décisions sont prises à la dernière minute, voire trop tard.

Pour rappel, l'exposition à la chaleur peut être à l'origine de troubles chez les salariés. En effet, la température de l'homme doit demeurer constante (homéothermie) et ce, quelle que soit l'ambiance thermique. Difficile pourtant de définir une limite haute sachant que le Code du travail n'en prévoit aucune! De plus, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) considère qu'au-delà de 30°C pour un salarié sédentaire, et 28°C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque pour les salariés. Il indique, également, que le travail par fortes chaleurs et notamment audessus de 33°C présente des dangers.

Chaque administration a pris des mesures de préventions comme des départs anticipés, des arrivées anticipées ou du télétravail. Solidaires Finances s'oppose fermement à cette dernière mesure ; le télétravail ne doit pas être la solution en cas de canicule ! La chaleur dans les bureaux ou au domicile peut être la même, voire pire dans certains cas. Cette proposition choquante est inacceptable. Les différentes mesures que mettent en place les administrations ne sont que des voeux pieux. A chaque épisode de canicule, c'est toujours la panique et un temps précieux de perdu.

Pour le représentant de la Dircofi : "on est payé pour travailler alors si, quand il commence à faire un peu chaud on ne travaille pas, c'est problématique !". Voilà donc la vision de nos administrations ! Faut-il vraiment encore exposer aux représentants des administrations les risques qu'encourent les agents lors de fortes chaleurs ?

Les administrations ont refusé de prendre des décisions d'anticipation concernant les fortes chaleurs et optent pour le "cas par cas".

> Ajout d'une formation à l'utilisation d'une plateforme élévatrice mobile de personne (nacelle) au bénéfice des agents techniques des Douanes.

Cette formation va permettre aux agents techniques des Douanes d'intervenir lors du travail en hauteur. Elle prévoit notamment l'obtention d'un CACES (certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité) de travail en hauteur. Pour Solidaires Finances, cette formation est la possibilité, pour les agents qui le souhaitent, d'acquérir une qualification supplémentaire mais, également, de pouvoir réaliser des travaux sans prestataire extérieur.

Solidaires Finances, tout comme trois autres organisations syndicales, ont voté pour le financement de cette formation par le CHSCT et son intégration au catalogue de formation

> Questions diverses

Caissier de Tourcoing : depuis début janvier, nous avons alerté la DRFiP concernant le caissier de



Tourcoing qui se retrouve seul. Pour la sécurité, cette situation n'est pas possible. La Direction, lors du CHSCT du 29/01, s'est engagée à résoudre ce problème. Or, quatre mois sont passés et la situation reste identique. Aujourd'hui, l'Administration se retranche derrière la cheffe de service du SGC qui doit trouver une solution à cette problématique.

• Traitement de l'amiante : Solidaires Finances a voulu connaître ce que devient l'amiante une fois les travaux de désamiantage effectués, notamment suite aux travaux de Denain et Avesne-sur-Helpe. Pour faire référence au plan ministériel d'administration : le traitement de l'amiante est un enjeu environnemental et économique considérable, d'autant que des solutions d'éradication existent comme un recyclage par réaction chimique. Il est notamment précisé que cette solution doit devenir une priorité. La DRFiP a indiqué que la solution par réaction chimique a été choisie pour Avesne-sur-Helpe. Pour Denain, la solution de l'enfouissement a été privilégiée, car il s'agit de la principale méthode proposée par les entreprises lorsqu'il s'agit de petits travaux de désamiantage.

Solidaires Finances a donc demandé l'emploi de la solution par réaction chimique plus respectueuse de l'environnement, à chaque désamiantage.

Seule la DRFiP a été capable de nous répondre sur cette question.

 Nous avons souhaité savoir si les médecins du travail allaient pouvoir vacciner les personnes avec un IMC de plus de 30, comme annoncé récemment par le gouvernement mais les médecins n'étaient pas présents; nous ne manquerons pas de reposer la question lors du prochain point Covid.

Les représentants de Solidaires Finances ne cesseront de défendre les conditions de travail de tous les collègues et restent disponibles pour toutes questions.

Les représentants de Solidaires Finances

Sabine Portela et Laura Bouillet, *titulaires* Vincent Delrue et Jimmy Gernez, *suppléants* Victor Ajax, *expert*

